

Le Tournoi De l'Amitié

édition 2021/2022

RÈGLEMENT

Article 1 – Dates et lieux

Le tournoi est composé des **3 étapes** suivantes :

- 1) La première étape aura lieu **dimanche 31 octobre 2021** à la **salle de sport du Centre Sportif et Culturel de Ungersheim** (rue Georges Brassens - 68190 Ungersheim)
- 2) La deuxième étape aura lieu **dimanche 3 avril 2022** à la **salle Léo Lagrange de Staffelfelden** (rue de Berrwiller - 68850 Staffelfelden)
- 3) La troisième étape aura lieu **dimanche 12 juin 2022** au **centre sportif Fernand Bourger de Thann** (rue de la paix - 10 place Halle des Sports - 68800 Thann)

Article 2 – Joueurs autorisés

Le Tournoi De l'Amitié n'est pas une compétition officielle, mais un tournoi privé visant un **public débutant ou occasionnel** voulant participer à une compétition conviviale.

Le tournoi est ouvert aux joueurs **minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans non-licenciés** et **licenciés** ayant un classement allant de **NC à P10**.

Les joueurs **non-licenciés** devront fournir un **certificat médical de non-contre indication** (de moins de 3 mois) le jour du tournoi.

Article 3 – Inscriptions

La date limite d'inscription de chaque étape est fixée au **vendredi précédant cette étape**.

Les **licenciés doivent s'inscrire en ligne** sur la page du tournoi accessible sur le site www.badnet.org. Les **non-licenciés doivent s'inscrire par e-mail** à

es2b.ltda@gmail.com en indiquant leur prénom et leur nom, ainsi que ceux de leur partenaire.

Un joueur isolé peut s'inscrire "en recherche de partenaire". L'organisation fera alors son possible pour lui trouver un ou une partenaire.

Les droits d'engagement sont de **12 € par joueur et par étape**. L'organisateur limitera les inscriptions de chaque étape à **84 joueurs**. Le cas échéant, l'ordre de réception des inscriptions sera pris en compte.

Article 4 – Volants

Les volants en plumes seront utilisés durant toute la compétition et ils seront **fournis gratuitement** par l'organisation.

Article 5 – Tableau

Un seul tableau **regroupant des doubles hommes, des doubles dames et des doubles mixtes** est proposé.

Le jour du tirage au sort, qui aura lieu la veille de chaque étape, **l'organisateur constituera** pour l'ensemble des équipes inscrites **une ronde suisse** permettant à tout le monde de jouer au **minimum 5 matches** et d'établir ainsi un classement général.

Article 6 – Horaires

Les horaires des matches sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle **30 minutes avant son premier match** et doit **pointer à la table de marque dès son arrivée**.

Tout joueur désirant s'absenter de la compétition doit le signaler à la table de marque.

Le temps de prise de contact avec le terrain est de **3 minutes**. Ce temps est décompté à partir de l'annonce d'appel du match par la table de marque.

Les joueurs sont tenus, **dès la fin de leur match, d'aller annoncer le score final à la table de marque**.

Article 7 – Arbitrage

Le tournoi se déroule sous l'autorité de l'organisateur et ses décisions sont sans appel.

Tous les matches sont auto-arbitrés.

Article 8 – Lets

Tout volant touchant le plafond, la structure de celui-ci ou l'éclairage au-dessus du terrain est compté faute à tout moment. Tout volant touchant un élément suspendu est compté let à tout moment.

Article 9 – Forfaits

En cas de forfait après la date limite d'inscription, **aucun remboursement des droits d'engagement ne pourra être exigé sans justificatif valable**.

Article 10 – Sécurité, hygiène et divers

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant la compétition.

Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires et à faire bon usage des poubelles mises à leur disposition.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au présent règlement.

